



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 11 janvier 2024

Nouveau Bureau du climat et de la durabilité

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Dans son rapport 2021, la Commission permanente de gestion a émis le souhait que « la Municipalité reprenne l'organisation du Service (SGLEA) afin de renforcer les capacités de l'Unité climat concernant le suivi des objectifs du Plan climat et la coordination avec les autres services et directions de l'administration ».

En réponse à ce souhait, la Municipalité a décidé, le 14 décembre 2023, la création du Bureau du climat et de la durabilité (BCD). Ce nouveau bureau regroupe les différentes unités actuellement rattachées au secrétaire général, à savoir l'Unité environnement, l'Unité durabilité et participation, l'Unité climat, l'Unité prévention des accidents ainsi que la déléguée au développement durable.

Ayant dirigé les unités précitées, l'actuel secrétaire général, M. Jeremias Blaser, quittera son poste et prendra la responsabilité de ce nouveau bureau dès le 1^{er} février 2024.

La Ville le remercie pour le travail accompli depuis son engagement, et se réjouit d'ores et déjà de continuer à travailler avec lui dans sa nouvelle fonction.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter